

COMMENTAIRES SUR LES STATISTIQUES MENSUELLES DE PRODUCTION D'ELECTRICITE EN FRANCE

JUILLET 2019 (mesures définitives)

Détails de production du mois de juillet :

La production nucléaire a représenté 72,2 % de la production (84,9 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 12 tranches ont eu un facteur de charge inférieur à 10 % (22 % en puissance brute du parc),
- 28 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80 % (48 % en puissance brute du parc),
- 11 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90 % (18,4 % en puissance brute du parc).

Le graphique de la page de synthèse du fichier de « détails des productions », donne la répartition du nombre de tranches nucléaires en classe de 10 % de facteur de charge mensuel. Ce graphique met en évidence la disponibilité du parc nucléaire, de nombreuses tranches subissent des retards dans leurs arrêts pour rechargement.

Statistiques des données définitives du mois de juillet :

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 62,1 % pour le nucléaire,
- 17,2 % pour les combustibles fossiles,
- 23,1 % pour l'hydraulique,
- 14,6 % pour l'éolien,
- 23,3 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 52 % et le minimum a été de 1 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 76,8 %.

La production d'énergies renouvelables a représenté 20,9 % de la production, 10,8 % pour l'hydraulique, 4,2 % pour l'éolien, 3,8 % pour le solaire et 2 % pour les énergies thermiques renouvelables (respectivement 24,5 % de la consommation, 12,8 % pour l'hydraulique, 5 % pour l'éolien, 4,5 % pour le solaire et 2,3 % pour les énergies thermiques renouvelables). La faible pluviométrie a entrainé une baisse de la production hydraulique. La production à partir des énergies fossiles a été de 6,9 % de la production (8,2 % de la consommation). Le facteur de charge de la production éolienne a une valeur moyenne mensuelle (14,6 %) inférieure aux valeurs moyennes annuelles. Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (23,3 %) supérieure aux valeurs moyennes annuelles.

Sur l'ensemble du mois la température moyenne réalisée (22,6 °C) a été supérieure à la température moyenne de référence (20,0°C).

Le mois de juillet a été marqué par un <u>épisode caniculaire du 22 au 26 juillet</u> (voir page 27). Les conséquences de cet épisode sont particulièrement visibles sur :

- la consommation qui est plus forte du fait de l'usage des climatisations (voir pages 4 et 23),
- la baisse de production du nucléaire liée aux contraintes de refroidissement qui limitent les rejets en rivière (voir pages 7 et 23, voir également sur le détail des productions la page 13 et les pages 6 (Golfech) et 11 (St Alban)),
- une production de gaz à partir des turbines à combustion (voir page 11), de charbon (voir page 9) et même des pointes de fioul (voir page 10), cet épisode marque la période où le CO₂ produit par kWh est la plus forte du mois (voir page 25),
- une importation (voir pages 6,7 et 31).

Ces constats sont inquiétants en prévision d'une augmentation de la fréquence de tels épisodes caniculaires.

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 91,1 % (91,8 % en juillet 2018). La quantité de CO² rejetée a été de 33,1 g/kWh.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une exportation de 13,5 % de la production, valeur légèrement supérieure à la moyenne annuelle.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.